

ATTESTATION FISCALE / TARIF 2024

délivrée par le Service des contributions de
la Commune de

aux parents désirant placer leur enfant
À LA COLONIE DE RAVOIRE

Séjour d'hiver du 11 au 17 février 2024 (A)

Nous, soussignés, Service des contributions de la Commune de _____, attestons que :

Nom et prénom de l'autorité parentale : _____

Adresse : _____

Localité : _____

(Le contribuable précité autorise le Service des contributions à communiquer les chiffres de son revenu)

a un revenu annuel déterminant de la catégorie _____ (voir ci-dessous)

**Le revenu annuel déterminant correspond au revenu imposable selon chiffre 26 de la dernière
taxation fiscale : période _____**

Signature du contribuable

Accord, le _____

Service des contributions

Certifié conforme, le _____

CONFIRMATION

L'Administration communale de _____ confirme, par la signature de la présente, prendre
en charge les subventions (voir ci-dessous) suivantes liées au placement dans la structure, pour l'enfant
(nom et prénom) _____

☐ la subvention communale fixe

☐ la subvention communale pour l'enfant

☐ la subvention communale fixe et la subvention communale pour l'enfant

☐ aucune subvention

Le Secrétaire

La Présidente

_____, le _____

Voir au verso

Colonie de Ravoire

(tarif 2024)

Catégorie	Revenu		Coût annuel Commune de Martigny	Coût annuel HORS COMMUNE
Coût du séjour net Soutien de la Commune de Martigny			500.00 - 50.00	500.-- - 50.--
			450.00	450.00
Prix de revient facturé aux parents				
1	jusqu'à 20'000.--	Subventions	90	
		80%		
2	20'001. -- à 30'000.--	70%	135	
3	30'001. -- à 40'000.--	60%	180	
4	40'001. -- à 50'000.--	50%	225	
5	50'001. -- à 60'000.--	40%	270	
6	60'001. -- à 70'000.--	30%	315	
7	70'001. -- à 80'000.--	20%	360	
8	dès 80'001. --	10%	405	
	HORS COMMUNE			450